

TRIBUNE COMMUNE DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Réseau Education sans Frontières: un comité local à Châtenay-Malabry

Entre la bûche de Noël et les vœux de Nouvel An, si certains ont profité d'un repos mérité, d'autres étaient inquiets et tremblaient devant chaque lettre recommandée, chaque contrôle de police (particulièrement nombreux et "au faciès", notamment dans le métro, avec embarquement menotté en cas d'absence de papiers). D'autres encore, police et justice, ont eu fort à faire, tant s'accumulent les affaires liées aux étrangers.

Pendant que l'Espagne régularise 570 000 personnes et qu'en Italie 500 000 sans-papiers devraient obtenir un permis de séjour, au terme d'une circulaire du 13 juin dernier, Nicolas Sarkozy a décidé du nombre d'étrangers régularisables, environ 6 000 en France, 650 dans les Hauts-de-Seine. Pour les autres, c'est au mieux l'attente dans la clandestinité, au pire l'arrêt préfectoral de reconduite à la frontière à effet immédiat. C'est ce qui est arrivé le 26 décembre 2006 à une mère de famille habitant Châtenay avec un enfant scolarisé en collège.

Alors, c'est la chasse, la chasse à l'enfant, car c'est la famille entière qu'il faut mettre dans l'avion! Ces familles ont des enfants, dont certains nés sur notre sol, scolarisés dans cette école française dont ils espèrent tant pour leur intégration. Pourtant il leur est refusé le droit de vivre ici au nom des critères édictés par Nicolas Sarkozy. Georges Siffredi n'a pas manqué de les rappeler et de s'y référer sans sourciller lorsqu'il a refusé notre vœu de soutien aux étrangers sans papiers présenté lors du dernier conseil municipal. Un de ces critères imposés, qui illustre l'inhumanité de ce tri, est l'absence de lien avec le pays d'origine ! Quelle belle preuve d'intégration que de ne plus avoir de racines, que les petits enfants ne connaissent pas leurs grands-parents ! Faut-il oublier ses cousins restés au pays pour avoir le droit de vivre en France! Quel cynisme lorsque Nicolas Sarkozy lui-même rappelle avec fierté ses origines de noble hongrois!

Encore plus inhumain, des familles entières, avec des enfants qui n'ont connu que la France, sont renvoyées dans des pays en guerre, alors que les parents les avaient quittés suite à des menaces contre leur propre vie! Ainsi la famille Raba, trois enfants (3, 4 et 7 ans nés en France) expulsée avant Noël au Kosovo. Et même quand l'Office Français

de Protection des Réfugiés et Apatrides confirme les violences qu'elle a encourues à Haïti, une mère et son enfant de 4 ans sont "invités à quitter le territoire" sans délai vers une terre des massacres où même les soldats de l'ONU ne peuvent intervenir.

À Châtenay-Malabry, certains se sont émus de cette situation faite aux "étrangers", en particulier au Lycée Jean Jaurès où des élèves scolarisés étaient menacés d'expulsion. La mobilisation a fait tâche d'huile dans toute la France, grâce au Réseau Education sans Frontières (RESF). Depuis, de nombreux comités locaux se sont créés, comme à Châtenay en octobre 2006, avec la Ligue des Droits de l'Homme, Ras l'Front et Citoyens Unis, avec le soutien des Verts, du PS et du PC. **Ce collectif tient une permanence pour soutenir les sans-papiers les 2ème et 4ème lundis de 17h30 à 19h30, 19 rue Albert Thomas. Un rassemblement RESF du 92 sud se tient devant la sous-préfecture d'Antony tous les mercredis à 14h30.**

Droit au logement opposable ou poudre aux yeux?

Alors que l'on voit des campements solidaires de tentes "Des Enfants de Don Quichotte" s'installer dans de nombreuses villes de France pour dénoncer le sort des SDF, les élus de la majorité du Conseil Municipal de Châtenay-Malabry, dans sa séance du 18 décembre, ont approuvé la décision de démolir 94 logements sociaux en parfait état. Le Conseil Général s'est engagé à financer, par l'OPDHLM 92, cette opération dans la limite de 5 330 000 €.

Dans l'intérêt général, il serait préférable d'affecter cette somme à la construction de nouveaux logements sociaux qui manquent dans notre département.

Le droit au logement opposable est simple dans son énoncé mais il sera difficile à réaliser dans ces conditions.

*Barbara GUTGLAS (PS)
Catherine DELALOY, Daniel LEBRIS (PC)
Michel BROUTIN (Les Verts)
Geneviève COLOMER, Jean-Marc CHARASZ,
Murielle HARDY (Citoyens Unis)*

Remis en mairie le 05/01/2007

Informations:

- Dominique Boisgard et Michèle Canet ne signent plus la tribune, dans le souci du respect de la loi concernant les candidats aux élections.
- Daniel Le Bris a été élu conseiller communautaire au conseil municipal du 18 décembre, remplaçant Michèle Canet, conformément aux engagements pris lors de la création de la Communauté d'Agglomération des Hauts-de-Bièvre.